

Conseil d'établissement

École Jacques-Cartier—Saint-Denys-Garneau

Procès-verbal

Convocation à la **Séance ordinaire du 3 décembre 2024, 19 h 00**

Local 118 du pavillon de l'école Saint-Denys-Garneau

No	Sujet
1	Mot de bienvenue Madame Sanscartier-Viau souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.
2	Vérification du quorum Présences Laurence Sanscartier-Viau (parent) Josiane Mayer (parent) Jessica Picard (parent) Sonia Boisvert (parent) Jean-François Bédard (parent) Stéphanie Turcotte-Goodyer (enseignante au préscolaire) Marie-Ève Magnan (enseignante au 3^e cycle) Myriam Raymond (enseignante du 1^{er} cycle) Nancy Ringuette (enseignante au secondaire) Pier-Ann Malenfant (Soutien) Mathieu Perron (service de garde) Directions Christian Faucher (directeur) Vickie Thibault (directrice adjointe) Absences Simon Lafrance (communauté) Anne-Julie Lamarre (communauté) Julie Houde (parent) Monsieur Faucher souhaite la bienvenue aux membres du conseil et mentionne qu'il y a quorum.

3	Élection Monsieur Faucher explique qu'à la suite du départ de madame Rainville, madame Sanscartier-Viau prend le poste de présidente par intérim. Étant la seule parent substitut présente, madame Sonia Boisvert est élue au siège parent vacant. <u>Élection à la vice-présidence</u> Madame Jessica Picard propose madame Sonia Boisvert à la vice-présidence du conseil d'établissement. Madame Sanscartier-Viau propose madame Josiane Mayer à la vice-présidence du conseil d'établissement. Madame Jessica Picard propose monsieur Jean-François Bédard à la vice-présidence du conseil d'établissement. Monsieur Jean-François Bédard propose madame Jessica Picard à la vice-présidence du conseil d'établissement. Madame Josiane Mayer est élue à la vice-présidence du conseil d'établissement.
4	Questions du public Il n'y a aucune question du public.
5 CÉ 03-12-2024-01	Lecture et acceptation de l'ordre du jour Madame Sanscartier-Viau fait la lecture de l'ordre du jour. Monsieur Faucher propose que les points 10 et 11 soient reportés au prochain C.É., car madame Houde est absente. IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Ève Magnan d'accepter l'ordre du jour tel que modifié.
6 CÉ 03-12-2024-02	Lecture, acceptation et suivis du procès-verbal du C.É. du 1^{er} octobre 2024 Madame Sanscartier-Viau fait la lecture en abrégé du procès-verbal. IL EST PROPOSÉ par madame Pier-Ann Malenfant d'accepter le procès-verbal.

CONSULTATION/DÉCISION	
7	Consultation sur les critères de sélection du directeur Monsieur Faucher fait la lecture des en-têtes du document de critères de sélection du directeur, et explique que c'est la dernière année avant que ce document soit mis à jour. La date limite pour l'acceptation est le 14 mars 2025, mais puisque le document est assez complet, et qu'il sera mis à jour dans la prochaine année, aucun commentaire ni débat n'est fait, celui-ci est accepté.
8 CÉ 03-12-2024-03	Reddition de compte année scolaire 23-24 Monsieur Faucher mentionne que la reddition de l'an dernier n'aurait pas été déficitaire s'il n'y avait pas eu de grève, car le budget est bien équilibré. Monsieur Bédard demande des explications sur le montant de l'entretien d'immeuble. Monsieur Faucher explique que l'école a manqué d'amour dans les dernières années, et que des ouvriers ont été payés pour des travaux de réparation de l'intercom et qu'il y a eu achat d'instruments de musique pour l'harmonie. Monsieur Bédard demande ce qu'est le montant dans « autres ». Monsieur Faucher avoue ne pas savoir, mais qu'il fera les vérifications nécessaires. Il mentionne également que le montant « revenus du service de garde » est gonflé afin de budgéter plus serré. Somme toute, le projet de la classe extérieure n'est pas en danger. IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Ringuette d'accepter la reddition.
9	Vêtements des Braves Madame Picard propose d'uniformiser l'uniforme dans les sports, car nos équipes sportives font hétéroclites quand l'on compare aux autres écoles. Monsieur Bédard mentionne que trois parents sont venus le voir pour demander pourquoi l'école ne propose pas le short et les bas pour nos équipes sportives et qu'ainsi l'uniforme (à part le chandail) reste à l'enfant à la fin de l'année. Madame Raymond apporte un bémol pour les familles qui ne sont pas en moyens. Madame Magnan précise que l'école a plusieurs boîtes de shorts. Madame Sanscartier-Viau résume en disant que le prix de l'inscription pourrait être augmenté afin d'inclure l'uniforme. Mais pour cette année, il faudrait d'abord vérifier l'inventaire. Monsieur Faucher conclut en disant que nous pouvons essayer d'uniformiser les tenues cette année et évaluer la situation pour l'année prochaine. Le point sur les vêtements des Braves sera remis à l'ordre du jour pour un suivi.

10	Écriture au primaire Remis au prochain CÉ.
11	Plateformes de communication Remis au prochain CÉ.
12 CÉ 03-12-2024-04 CÉ 03-12-2024-05	Sorties éducatives Monsieur Faucher lit un courriel reçu concernant les sorties au cirque et au complexe sportif. Les professeurs souhaitent demander aux parents une contribution financière afin de pouvoir organiser ces deux activités, très appréciées des enfants. Madame Magnan mentionne que, puisque le budget ne permet pas de couvrir la totalité des coûts, elle est d'accord pour solliciter une participation financière des parents. IL EST PROPOSÉ par madame Josiane Mayer d'accepter la demande. Madame Magnan indique qu'à la suite de la révision du budget et grâce aux subventions, la sortie scolaire au Cosmodôme aura bien lieu. Elle demande cependant l'accord pour solliciter une contribution maximale de 20 \$ aux parents pour l'activité prévue au PEPS. IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-François Bédard d'accepter la demande.
13	Déplacement d'horaire Pas de nouvelle demande.
14	Campagne de financement Madame Magnan mentionne que la prochaine campagne de financement sera en février avec les fromages d'Alexis de Portneuf. Madame Sanscartier-Viau suggère de généraliser les campagnes de financement et de mettre davantage l'accent sur la publicité afin d'atteindre un plus large public. Monsieur Bédard note une forte augmentation de la lecture du Catherinois et précise que nous avons droit à une page dans la revue. Monsieur Faucher assignera quelqu'un à ce dossier.
INFORMATIONS	
15	Classe extérieure Monsieur Faucher informe de l'avancement de la classe extérieure.

13	Nouvelle école Monsieur Faucher informe qu'il consacre entre une journée et une journée et demie par semaine à l'analyse de l'efficacité et de la fonctionnalité de chaque carrefour (par exemple, le carrefour alimentaire). Le premier coup de pelle est prévu pour 2027, avec une ouverture en 2029.
14 CÉ 12-03-2024-06	Autres sujets <u>Projet préscolaire</u> Madame Turcotte-Goodyer lit un courriel de Madame Bourdages concernant un surplus de graines récoltées dans le jardin de la classe des Poissons. Elle demande l'autorisation de préparer des petits sachets pour les vendre. IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-François Bédard d'accepter la demande.
CONCLUSION	
15	Mot de la représentante au comité de parents Madame Boisvert accepte de représenter l'école au comité de parents de la commission scolaire de la Capitale.
16	Mot de l'OPP Madame Mayer présente la nouvelle formule de l'OPP pour une meilleure structure. Tous semblent ravis de cette amélioration. Le projet de la boîte à livres au pavillon de la Gaillarde est un succès, et nous souhaitons en ajouter une au pavillon de la Fourmilière ainsi qu'à St-Denys-Garneau. N'ayant pas de constructeur pour en fabriquer deux autres, nous utiliserons pour le moment un vieux meuble qui sera installé à l'entrée de la Fourmilière, et un autre dans l'agora de St-Denys-Garneau. Madame Magnan demande le montant amassé lors du Rodéo cet été. Monsieur Faucher répond que nous avons reçu un chèque de plus de 7 000 \$.
17	Mot des membres de la communauté Aucun membre de la communauté présent.
18	Mot du service de garde Monsieur Perron parle des deux journées pédagogiques qui ont eu lieu. Cependant, il précise que la journée au Récréofun a été marquée par une surcapacité, entraînant de longs temps d'attente et un risque accru pour la sécurité des enfants. Il a obtenu un rabais de 15 % pour une prochaine

	visite. Le taux de participation a tout de même été excellent, ce qui en fait une activité à refaire, mais en validant la capacité à l'avance. Monsieur Perron mentionne qu'à l'avenir, les parents recevront une confirmation d'inscription environ deux semaines avant chaque journée pédagogique. Pour plus de sécurité et une meilleure visibilité, le service de garde dispose maintenant de dossards dans la cour de récréation. Monsieur Faucher précise que les professeurs qui accompagnent les enfants aux autobus portent également ces dossards.
19	Mot de la présidence Madame Sanscartier-Viau fait une mention spéciale à l'aide en classe, qui est extrêmement précieuse pour les professeurs lorsqu'ils travaillent en sous-groupes. Elle n'a que de bons mots à ce sujet. Afin de permettre à la présidente d'être présente aux rencontres du C.É. malgré la garde partagée, deux changements de date seront effectués : - 18 mars au lieu du 25 mars - 13 mai au lieu du 20 mai
20	Mot de la direction Monsieur Faucher annonce qu'à la suite de l'offre d'un père dans l'armée, le 20 décembre, lors de la dernière journée avant les vacances de Noël, les enfants verront le Père Noël atterrir en hélicoptère militaire sur le terrain de soccer. Le tout sera coordonné avec la Ville ainsi qu'avec la SQ, qui viendra délimiter un périmètre de sécurité. Madame Magnan annonce qu'un père s'est proposé de payer de nouveaux uniformes pour tous les enfants en cheerleading, car les leurs sont désuets. Des démarches sont en cours pour faire confectionner les nouveaux uniformes. Monsieur Faucher mentionne que le rythme des réunions pour la nouvelle école a augmenté et qu'il a donc contacté Monsieur Pierre Lapointe pour demander de l'aide. Un équivalent de 25 heures a été accordé. Madame Ringuette suivra les plans d'intervention au secondaire. Ses tâches ont été réorganisées afin que cette nouvelle affectation ne nuise pas à son groupe.
21 CÉ 12-03- 2024-07	Fermeture de la rencontre IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Turcotte-Goodyer de lever la séance à 20h46.